l'abri des techniques de contrôle normales des gouvernements, non seulement peuvent-elles décider d'investir dans des secteurs qui n'auraient pas été choisis dans le plan, mais elles peuvent entraîner une surcapacité de production dans une économie. Cela devient encore plus probable si on accepte que l'investissement direct et la firme plurinationale surtout, est une transposition à l'échelle internationale d'une lutte oligopolistique que les firmes se livrent au niveau national, car l'arrivée, au Canada disons, d'un grand producteur américain dans un secteur d'activité oligopolistique risque fort d'être suivie de l'entrée de ses principaux concurrents qui ne veulent pas le laisser prendre pied seul, et ce, même si la rentabilité d'un faible marché comme le Canada n'est pas assurée pour tous ces producteurs. Une fois implantés, il n'est d'ailleurs pas du tout certain qu'elles répondront aux efforts de rationalisation qui leur demanderaient, par exemple, de fusionner car la présence à l'arrière-plan des autorités antitrusts américaines les incitera à se montrer prudentes, sans compter que les diverses firmes elles-mêmes y verront rarement leur intérêt.

D) Enfin, on s'inquiète également de la pénétration culturelle qui se fait par l'intermédiaire de firmes dites plurinationales mais qui ne le sont le plus souvent que parce qu'elles ont des établissements dans plusieurs territoires nationaux. Les firmes plurinationales américaines apportent en effet avec le capital, la technologie, les méthodes de gestion, etc., un ensemble de méthodes ou de façons de penser américaines. Non seulement on montre aux filiales à mener leurs opérations comme le font les entreprises américaines, mais on s'attend à ce que les gestionnaires de la filiale obtiennent des résultats semblables à ceux qu'obtient la société mère concernant la productivité et à ce que le personnel se comporte de la même façon. Or, de nombreux